

# L'Arrivage

d'Adstock

*Le conseil municipal souligne l'apport de ses organismes et entreprises et remercie ses bénévoles!*

DANS LE CADRE DE SA NOUVELLE POLITIQUE DE RECONNAISSANCE, LA MUNICIPALITÉ S'EST ENGAGÉE À SOULIGNER, LORS D'UNE RÉCEPTION CIVIQUE ANNUELLE, LES ORGANISMES ET LES BÉNÉVOLES DE MÊME QUE LES ENTREPRISES OU LES PERSONNES QUI SE SONT ILLUSTRÉS DANS UN DOMAINE PARTICULIER.

## LES NOMMÉS SONT ...

**Catégorie : citoyen d'Adstock qui se distingue dans un domaine particulier et/ou qui fait rayonner la municipalité.**

- Guy Châteauneuf, scientifique et spécialiste en environnement
- William Côté, jeune entrepreneur
- **DENIS COURCHESNE, ARTISTE-PEINTRE**
- Hélène Doyon, écrivaine
- Gino Fortin et Caroline Poulin, clin d'œil artistique

**Catégorie : bénévole émérite qui contribue au mieux-être de la communauté.**

- Émilienne Chouinard
- François Côté
- Blandine Fillion
- **JEAN-GUY MAROIS**
- Richard Samson
- Philippe Tardif

**Catégorie : organisme et/ou entreprise d'Adstock qui se distingue dans un domaine particulier et/ou qui fait rayonner la municipalité.**

- **L'ARRIVAGE**
- **BOULANGERIE ST-MÉTHODE**
- Club Chasse et pêche St-Méthode/ St-Daniel
- Comité pour l'inauguration du Centre intergénérationnel
- Coop multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie
- **DÉFI - 4 VENTS**
- Loisirs Sacré-Cœur-de-Marie
- Loisirs St-Daniel
- Loisirs Ste-Anne-du-Lac
- OTJ St-Méthode
- Regroupement pour la protection du Grand Lac St-François

À LIRE  
EN PAGE 2

**UN  
NOUVEAU  
NOM  
POUR  
LA SALLE  
MUNICIPALE  
D'ADSTOCK**



## LE CONSEIL MUNICIPAL SOULIGNE...

Cette première cérémonie a eu lieu ce mercredi 22 octobre à la salle municipale du secteur de St-Méthode. Sous la forme d'un cocktail dinatoire, elle a réuni plus d'une centaine de personnes, bénévoles, organismes et entreprises provenant de tous les secteurs de la municipalité.

La soirée s'est déroulée comme suit : cocktail accompagné d'une musique d'ambiance sous la direction de monsieur Bertrand Nadeau suivi du mot de bienvenue du maire et d'une rétrospective animée et imagée des projets et des différentes manchettes qui ont fait l'actualité depuis un an dans la municipalité.

«La municipalité tenait absolument à reconnaître la contribution de ses bénévoles. C'est à leur tour de se faire inviter. Sans eux, indique le maire d'Adstock, notre milieu ne serait être aussi dynamique et accueillant. De plus, le fait de souligner des entreprises et des personnes qui se sont distinguées et qui ont fait rayonner Adstock à l'extérieur de ses frontières ajoute au sentiment de fierté et d'appartenance», précise le maire Pascal Binet.

### LES NOMMÉS

Sans diminuer l'importance des autres qui s'impliquent bien souvent dans l'ombre, le processus de nomination était volontaire et soumis dans un appel à tous lancé via L'Arrivage. Tout citoyen pouvait soumettre ainsi le nom d'une personne ou d'un organisme/entreprise. Les critères qui furent considérés par les membres du jury furent les suivants :

- s'est distingué dans un domaine particulier au courant de l'année;
- a fait rayonner Adstock par ses activités;
- s'est impliqué de manière bénévole au mieux-être de la communauté.

Plus d'une trentaine de dossiers furent soumis. Les gagnants sont :

**CATÉGORIE : organisme et/ou entreprise d'Adstock qui se distingue dans un domaine particulier et/ou qui fait rayonner la municipalité.**

**BOULANGERIE ST-MÉTHODE  
DÉFI 4-VENTS  
L'ARRIVAGE**

**CATÉGORIE : citoyen d'Adstock qui se distingue dans un domaine particulier et/ou qui fait rayonner la municipalité.**

**DENIS COURCHESNE**

**CATÉGORIE : bénévole émérite qui contribue au mieux-être de la communauté.**

**JEAN-GUY MAROIS**

Enfin, la municipalité a réservé une surprise de taille à l'un de ses anciens employés. Afin d'honorer sa mémoire mais surtout son engagement et son dévouement à la cause municipale, le conseil a dévoilé une esquisse démontrant que la salle municipale du secteur de St-Méthode portera désormais le nom de **Édifice Bernardin-Hamann**.



Directeur-général et secrétaire-trésorier pendant plus de quarante ans, monsieur Hamann rejoindra ainsi un autre honneur qui fut aussi réservé à un secrétaire-trésorier de l'ancienne municipalité de Sacré-Cœur-de-Marie (la salle municipale jointe à l'école primaire La Source porte le nom de Viateur Routhier).

Construite en 1979 sous le mandat du maire Pamphile Tardif, la salle municipale du secteur de St-Méthode accueillera également un panneau explicatif de la contribution de monsieur Tardif. Lui qui fut maire pendant près de vingt ans, le texte témoignera de la longue tradition des Tardif dans la politique municipale.

«Nous croyons important de reconnaître l'apport de gens au développement de leur communauté. La contribution de monsieur Hamann fait unanimité dans le secteur St-Méthode et cette nouvelle dénomination a rallié tous les membres du conseil municipal», conclut Pascal Binet, maire.

L'Équipe

## L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272

[LISETURCOTTE@TLB.SYMPATICO.CA](mailto:LISETURCOTTE@TLB.SYMPATICO.CA)

### MEMBRES:

HÉLÈNE FAUCHER  
BERNADETTE LAMBERT  
FRANCINE MARCOUX  
CLAUDE-ANDRÉ MORIN  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE  
RITA VIGNEAULT

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### PHOTOGRAPHE :

ROGER LAJOIE

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture  
et Communications

Québec

Informez-vous  
sur le  
**CELI**  
Compte d'épargne  
l'abri d'impôt

VOUS  
POUVEZ  
RÊVER...



VOTRE ARGENT EST EN SÉCURITÉ.

**ÉPARGNE  
PLACEMENTS  
QUÉBEC**



**8 PRODUITS D'ÉPARGNE  
FLEXIBLES ET SÛRS**  
1 800 463-5229 | [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca)

Épargne  
Placements  
**Québec**





## RÉOUVERTURE TEMPORAIRE DÉPÔT DU RANG DES CAMPAGNARDS

En vue de recueillir vos branches d'arbres, les 8 et 9 novembre prochains, de 13h00 à 16h00, la Municipalité d'Adstock mettra exceptionnellement, à la disposition des contribuables, le dépôt du rang des Campagnards. Limitée uniquement aux contribuables de la municipalité, cette opération s'exécutera sous la gouvernance municipale. Dans l'incertitude, le préposé à la réception pourra demander une carte d'identité. En tout autre temps, il est strictement interdit de déposer quelconques matières sur ce terrain.

## IMPORTANTES RAPPELS D'AUTOMNE

- Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre. Le service incendie d'Adstock invite les citoyens à procéder à la vérification de leurs **avertisseurs de fumée** et à remplacer la pile. Prenez note qu'un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans selon le modèle, qu'il soit à pile ou électrique. Par la même occasion, vous pourriez en profiter pour vérifier sa capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de l'avertisseur. N'oubliez pas, si vous êtes reliés à une centrale, de communiquer avec votre compagnie avant d'effectuer la vérification. Daniel Couture, directeur incendie Adstock
- La municipalité d'Adstock tient à rappeler aux propriétaires dont leur **boîte aux lettres** est installée en bordure de la route que, durant la période hivernale, ceux-ci ont l'obligation de la protéger adéquatement afin d'éviter qu'elle soit endommagée lors des opérations de déneigement. Même si la municipalité tolère le fait que les boîtes aux lettres soient installées dans l'emprise de la route, elle n'assume aucunement la responsabilité des bris liés à celles-ci.
- Saviez-vous qu'en vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, toute municipalité peut projeter la **neige** qui recouvre une voie publique **sur les terrains privés** contigus.
- La période hivernale étant à nos portes, la municipalité d'Adstock tient à rappeler aux propriétaires de **haies, arbres, arbustes, clôtures ou autres** situés en bordure d'une voie de circulation publique ou privée (dont l'entretien incombe à la municipalité), l'importance de bien les identifier et surtout de bien les protéger contre les travaux de déneigement. En vertu de l'article 7.4.2.1 du règlement de zonage no 69-07, la municipalité n'est pas responsable d'aucun bris ou dommage qui leur sont faits.
- En vertu du règlement no 98-08 applicable par la Sûreté du Québec, il est formellement interdit à toute personne en possession d'un souffleur ou autres articles de **déverser dans la rue, la neige** en provenance de sa propriété. Il est également interdit de transporter, d'un côté de la rue à celui d'en face,

toute neige provenant du déblaiement de sa propriété. Des amendes de 100 \$ plus les frais seront imposées aux contrevenants.

## LE CONSEIL EN BREF

(OCTOBRE 2014)

- Règlement d'emprunt no 106-09 : acceptation de l'**offre de refinancement** proposé par la Caisse Desjardins au coût de 65 700 \$ par billets au montant de 13 140 \$ par année à 4.08% durant 5 ans.
- **AVIS DE MOTION**
  - Projet de règlement portant le no 167-14 citant **des biens et des bâtiments patrimoniaux** concernant l'église du secteur Sacré-Coeur-de-Marie et l'ensemble des éléments fixes et meublants se trouvant à l'intérieur des murs de ce bâtiment; le cimetière catholique adjacent à la susdite église; l'ancienne école construite au 71, 8<sup>e</sup> rang Nord, secteur Sacré-Coeur-de-Marie, propriété de monsieur Jean-Marie Lessard; le cimetière catholique du secteur Saint-Méthode.
  - Projet de règlement portant le no 168-14 limitant **la circulation des camions**, des véhicules de transport d'équipements et des véhicules outils sur certaines voies de circulation dont l'entretien est à la charge de la municipalité : la section du rang McCutcheon située entre la route 269 et l'intersection du chemin du Lac; le chemin du Lac sur toute sa longueur; le rang de la Chapelle entre l'intersection du chemin du Lac et la limite territoriale avec la ville de Thetford Mines; le rang des Campagnards entre l'intersection du chemin du Lac et la limite territoriale avec la ville de Thetford Mines.
- Amendement de la **politique de capitalisation** et d'amortissement tel que proposé par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton de porter à 2 500 \$ le seuil de capitalisation de ses équipements et à 5 000 \$ pour ses infrastructures.
- Mandat donné à M<sup>e</sup> Étienne Deblois, notaire, de préparer et de publier les actes légaux dans le dossier d'acquisition d'un terrain et du chemin conduisant à la **station de pompage** de la ville de Thetford Mines.
- **Subvention** de 10 000 \$ à la Coopérative de solidarité du mont Adstock conditionnellement à ce que la MRC des Appalaches autorise le versement d'une somme de 20 000 \$ en raison de certaines contraintes au niveau de sa liquidité en ce début de saison.
- Adoption du rapport annuel sur la **gestion de l'eau potable** des réseaux d'aqueduc municipaux pour l'année 2013.
- **DÉPENSES**
  - Pour l'impression du **calendrier municipal** à l'Imprimerie Gingras (2 000 \$).

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

– VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.  
**N'HÉSITÉZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

## HORAIRE DU PATINAGE ET DU HOCKEY LIBRE

Voici les heures de glace disponibles pour le patinage et le hockey libre à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

Les prix pour la saison 2014-2015 sont les suivants :

**Abonnement individuel : 60 \$**

**Abonnement familial : 70 \$**

**À la fois : 3 \$**

(Taxes incluses)



HORAIRE	PATINAGE LIBRE	HOCKEY LIBRE
Lundi	17h00 à 18h00	
Mardi		19h40 à 20h30
Mercredi	18h00 à 19h00	20h30 à 21h30
Jeudi	20h30 à 21h30	18h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 18h00	
Samedi et dimanche	13h00 à 14h00*	14h00 à 15h00*

\*Annulé si réservation ou événement

## LIGUE DE HOCKEY POUR LES JEUNES

Nous évaluons présentement la possibilité d'organiser une ligue de hockey pour les jeunes d'Adstock. Nous voulons connaître le nombre de jeunes intéressés, la plage horaire idéale ainsi que l'objectif de la ligue (locale ou intermunicipale). Si ce projet vous intéresse, veuillez contacter Justin Lessard Nadeau au 418 422-2363.

## CLINIQUE DE HOCKEY

Hockey mineur Appalaches offre la possibilité aux jeunes de participer à des cliniques de hockey destinées aux défenseurs et attaquants. Ces cliniques aident au développement des différentes techniques de base individuelles telles que le patin, les passes et les lancers.

**Condition :** l'enfant doit être inscrit au hockey mineur (peu importe l'association)

**Clientèle :** à partir de 7 ans (novice)

**Coût :** 100 \$ pour l'année

**Horaire :** 3 novembre au 3 mars

**Clinique des attaquants :** lundi de 18h00 à 19h20

**Clinique des défenseurs :** mardi de 18h10 à 19h30

**Inscription :** auprès de Daniel Breton, au premier cours

**Pour information :** Justin Lessard Nadeau 418 422-2363



**ST-MÉTHODE INC. • ST-DANIEL**

Bonjour à tous !

J'espère que tous, vous avez du plaisir à préparer votre chasse ou à récolter votre gibier tant désiré. Notre projet d'agrandissement du parc a été freiné par une nouvelle loi de l'environnement. Même si nous avons commencé avant cette loi, nous devons attendre. Souhaitons que cela ne nous ralentisse pas trop longtemps.

Nous sommes en fin de course pour la vente des cartes de membres et de participation. N'oubliez pas notre levée de fonds, le tirage du chevreuil mâle ou 500 \$. Pour l'enregistrement de votre gibier, soit panache ou oreilles, vous devez le faire au musée Donald Duck, 15, rue Poulin Adstock.

Merci de nous encourager car cela vous appartient !

Bianca Dostie, secrétaire : 418 422-5684 • St-Daniel, C.P. 2201, Adstock, Québec, G0N 1S0  
 Courriel : clubchasetpeche@outlook.com • Facebook : Club Chasse et Pêche Stméthode Inc. Stdaniel

Forfait *Renaud Doyon*

**Déneigement à contrat  
 ou à la fois**

**418-422-2143 paget: 418-335-8382**

**382, 10e rang, Adstock (Québec) G0N 1S0**

St-Méthode, Lac Jolicoeur, Sacré-Cœur-de-Marie, Chemin J.-E.-Fortin  
 rang 8 nord et sud, rang des Campagnards, Lac du Huit, etc.

**Québec INTERNET** Service client 24h/24

**LE TRIO GAGNANT DE LA SAISON**

Internet 40Mo/s (upload)  
 Téléphone sans fil  
 Téléphone sans fil

**3 SERVICES  
 à partir de  
 87<sup>99</sup>\$\***

**NE SOYEZ PAS HORS JEU. CONTACTEZ-NOUS !**  
[www.quebecinternet.net](http://www.quebecinternet.net) 819 751-0125 • 1 800 580-0125



Pour toute annonce, communiquez au 418 422-2272 avant le 15 du mois. Celle-ci sera publiée le premier jour du mois suivant.  
Coût : 5\$ (maximum 40 mots).

Nouveau au Lac du Huit : **entreposage de tous genres** (véhicules, meubles, bateaux, etc.). Cinq garages de 16x32 à votre disposition. Info : **418 338-3695** ou **418 334-2279**.

### VOYAGES:

- **Noël en automne** du 12 au 14 novembre.
- Un **Noël étoilé** à L'Oratoire St-Joseph le 6 décembre. Départ en matinée en autocar de luxe. Concert de Noël en après-midi avec plusieurs artistes. Le tout comprend : autocar, billet du concert, souper et taxes. Réservez tôt. Info : Rita **418 422-2077**.

Le **dîner communautaire** organisé par le Comité des bénévoles de St-Méthode (AAVA) aura lieu le 3 décembre.

## TRUCS POUR L'HIVER

- Pour garder vos lumières d'autos propres, utilisez de la cire pour auto. Appliquez la cire sur vos lumières d'auto. Celle-ci contient un produit contre l'accumulation d'eau empêchant les saletés de s'accumuler – dure 6 semaines.
- Pour les essuie-glaces qui grincen, essayez-les avec un linge imprégné d'alcool à friction ou de l'ammoniaque. Ce truc empêche les essuie-glaces de grincer et garde votre parebrise propre.
- Antigél pour fenêtres; emplissez une bouteille à vaporiser au ¾ de vinaigre et ¼ d'eau et vaporisez sur vos fenêtres le soir. Le matin, les fenêtres seront claires et sans glace. Le vinaigre contient de l'acide acétique empêchant l'eau de geler.
- Pour empêcher les portes de "coller" par le froid: vaporisez de l'huile à cuisson sur les caoutchoucs autour des portes d'auto (et de la valise) et étendez le produit avec un essuie-tout. Ça empêche l'eau d'adhérer et de geler sur le caoutchouc.
- Antibuée pour votre pare-brise: appliquez de la crème à raser sur votre pare-brise à l'intérieur et essuyez-la avec un essuie-tout. La crème à raser contient les mêmes ingrédients que ceux contenus dans les produits antibuée commerciaux.
- Pour dégivrer vos serrures en quelques secondes, appliquez du produit antigérme pour les mains sur la clé et la serrure et le problème est résolu !

*Passer un bel hiver!*



### HEURES D'OUVERTURE :

mercredi : 19h00 à 20h00 • jeudi : 14h00 à 15h00  
Téléphone : 418 422-5569  
Courriel : biblidelavenir@yahoo.com

## SUGGESTIONS DE LECTURE

Linda Roy

### LA VEUVE DU BOULANGER

(ROMAN) DE DENIS MONETTE

Denis Monette a vendu plus d'un million d'exemplaires de ses romans. Maître du best-seller, il a su conquérir un lectorat qui ne cesse de s'accroître. On ne peut que s'imprégner de la sensibilité de sa plume qui va droit au coeur.

Nicolas Delval, un avocat de renom, rencontre Gervaise veuve à vingt-deux ans du boulanger du quartier. Il s'éprend d'elle, l'épouse secrètement et tente de l'intégrer au sein de sa famille bourgeoise mais la jeune fille est mal acceptée par ses belles-soeurs. L'amour semble résister jusqu'à ce que le couple en vienne à se détruire.

### UN JOS LOUIS AU PARC VIGER

(ROMAN) DE FRANÇOIS MERCIER

Né à Beauport, l'auteur a étudié en psychologie, en philosophie et en orientation. Il a une carrière en éducation aux adultes et il participe depuis une vingtaine d'années à des expositions comme artiste-peintre.

David est heureux dans la vie et en amour. Un soir, il réalise que « sa flamme » n'est pas exactement celle qu'il croyait. Il se demande jusqu'où il doit aller au nom de l'amour. La nuit où il rentre chez lui avec du sang sur les mains, il se regarde dans le miroir et ne se reconnaît plus. À son insu, il est devenu un autre homme...

### LE PUIITS

(ROMAN POLICIER) DE DANIEL LESSARD

L'auteur a été journaliste politique, vétéran de la tribune parlementaire à Ottawa et commentateur à la télé et à la radio de Radio-Canada. Il est né à St-Benjamin, en Beauce, lieu d'inspiration de ses romans.

Rachel vit seule à St-Benjamin, où elle fait l'objet de toutes les convoitises et où toutes sortes de ragots courent sur elle. Un jour, Rachel est retrouvée morte, complètement nue, tête première dans le puits. Ryan, son amoureux, est de retour de la guerre, il jure de démasquer le ou les meurtriers et de venger sa bien-aimée.

## RESTAURANT RIVANA

Prenez note qu'à compter du 1<sup>er</sup> novembre, le brunch du dimanche vous sera offert à partir de 10h30; les déjeuners à la carte seront donc servis jusqu'à 10h15.

Aussi, vous obtenez en tout temps 15 % de rabais sur les menus pour sortir.

N'oubliez pas de réserver votre repas des Fêtes auprès de Nathalie ou Tomy au 418 422-2020.



NOUVEAU COMITÉ D'ADMINISTRATION : NORBERT JACQUES (ADMINISTRATEUR), JESSIE JACQUES (SECRÉTAIRE), YVAN PRÉVOST (PRÉSIDENT), LAURÉAT BIZIER (ADMINISTRATEUR), GHISLAIN VALLÉE (VICE-PRÉSIDENT), LORETTA KAREN LEIGH (TRÉSORIÈRE) ET SABRINA LACHANCE (GÉRANTE). (ABSENT : YVES ASSELIN).

## COOPÉRATIVE MULTISERVICES DE SACRÉ-COEUR-DE-MARIE

JESSIE JACQUES, SECRÉTAIRE

C'est le 24 septembre dernier que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la Coopérative multiservices de Sacré-Coeur-de-Marie à la salle communautaire du Centre intergénérationnel. Cette assemblée a permis aux membres et aux personnes présentes de connaître l'état des activités de la coopérative depuis son ouverture jusqu'au 31 mai dernier. Considérée comme étant en bonne santé suite à un exposé de ses états financiers, les membres ont aussi pu prendre connaissance du plan d'action établi définissant les priorités pour la prochaine année dans le but de maintenir un bon fonctionnement.

Ainsi, l'embauche du personnel dans la communauté continuera d'être priorisée et la communication aux

membres sera davantage développée. Au niveau des opérations, les produits de l'Abattoir Cliche (viandes et mets préparés) seront introduits prochainement au sein de la Coopérative. Le nombre de membres devra aussi être augmenté de 20 membres, soit de 180 à 200 pour l'atteinte de l'objectif de départ. Enfin, divers événements seront aussi organisés pour attirer la clientèle et ainsi augmenter l'achalandage.

Il ne faut pas oublier que cette coopérative est le fruit de l'effort d'une communauté qui a su croire en ses rêves, et qui continuera d'exister tant et aussi longtemps que les gens s'y impliqueront et croiront en son existence. Merci à tous!

## VISITE DE LA FONDATION JEAN DUPÉRÉ

MANON CLOUTIER



MICHELE THIBERT (PRÉSIDENTE DE LA FONDATION JEAN DUPÉRÉ) ET MANON CLOUTIER (PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SACRÉ-COEUR-DE-MARIE).

C'est le 14 octobre dernier que madame Michèle Thibert, représentante de la Fondation Jean Dupéré, est venue rencontrer Manon Cloutier, présidente de la Société de développement de Sacré-Coeur-de-Marie dans la cuisine nouvellement aménagée du Centre intergénérationnel. Sa visite marque la concrétisation d'une demande des citoyens réalisée dernièrement par la Société de développement, soit la création d'une cuisine collective. La donation de 15 000 \$ de la Fondation Jean Dupéré aura permis la finalisation de ce projet si attendu. Fière de sa contribution à la réalisation de cette cuisine, madame Thibert a pu voir cette dernière en opération, car lors de sa visite, les Fermières étaient à l'oeuvre pour la préparation d'un souper. Enfin, plusieurs groupes dans la municipalité bénéficient maintenant de ce service, comme les cuisines collectives rassemblant plus d'une quinzaine de personnes chaque mois pour la confection de repas nourrissants et abordables.



## LE CONSEIL EN BREF

- Pour des **dépliants promotionnels** et de nouvelles orthophotos du territoire de la municipalité à être installées au bureau municipal (10 000 \$).
- Pour **70 chaises** (22 \$ l'unité) au Chalet des loisirs du secteur Sainte-Anne-du-Lac.
- Pour des **étagères** supplémentaires (2 960 \$) à la bibliothèque de l'Avenir.
- Pour l'achat d'un **iPhone 6** (320 \$), contrat de 36 mois, pour le maire.
- Pour la **location d'un tracteur** auprès de la firme Bossé et Frère (12 000 \$ pour 300 heures) pour le déneigement de la prochaine période hivernale.
- Pour la **fourniture et le remplacement des portes** au garage municipal du secteur Saint-Méthode (18 174 \$).
- Pour des **travaux de pavage** dans le rang des Campagnards (187 628 \$).
- Pour la **réparation du muret** de pierre installé sur la propriété de Roberto Primatel et Suzanne Legault (3 100 \$).
- Pour des **honoraires professionnels** (10 000 \$) pour l'ingénierie préliminaire du procédé de déphosphatation des eaux usées provenant du secteur urbain du village de Sacré-Coeur-de-Marie.
- Offre de services faite à la Commission scolaire des Appalaches que la Municipalité d'Adstock serait disposée à accepter, pour la saison hivernale 2014-2015, le **contrat de déneigement** de l'École La Source au même prix et conditions qui prévalent depuis les 15 dernières années, soit le montant forfaitaire de 2 623 \$.
- Autorisation pour la **construction de mégadôme** dans la zone industrielle qui devra être conforme aux règlements municipaux; être recouvert d'une toile de vinyle architecturale et esthétique et ne servir que pour de l'entreposage en vrac.
- Acceptation de l'offre soumise par la firme Hamel Propane de fournir à prix fixe de 0.525¢ le litre, la quantité de **propane** nécessaire à la bonne marche des activités municipales jusqu'au 31 août 2015.
- Autorisation donnée à monsieur André Poulin d'utiliser l'**emprise du chemin** et consentement à une **servitude de passage** dans le projet d'installation de poteaux pour une ligne électrique pour son érablière.
- Autorisation de **signature de l'entente** entre les parties dans le dossier CSST de monsieur Jean-Noël Lessard.
- Amendement à la résolution portant le no 14-08-186 et d'y rajouter le nom du conseiller Ghislain Jacques comme personne autorisée à **participer au congrès** de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).



## NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

GILLES TARDIF, GRAND CHEVALIER

## MERCİ

Les Chevaliers de Colomb de St-Méthode remercient toutes les personnes qui ont partagé leur déjeuner annuel, dimanche le 21 septembre dernier. Un grand merci à tous les bénévoles Chevaliers et également à toutes les dames qui ont su rendre cet événement possible. Plus de 200 déjeuners ont été servis. MERCI !

## LE PERE NOËL S'EN VIENT !

Les Chevaliers de Colomb invitent les familles du secteur St-Méthode à s'inscrire, avant le 1<sup>er</sup> décembre 2014, pour le Noël des enfants. Bien vouloir appeler monsieur Yvan Bolduc au 418 422-5814 ou lui écrire par courriel : yvanbolduc@tlb.sympatico.ca. La journée du Père Noël se tiendra le 14 décembre.

## SOUPER FRATERNEL

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur souper fraternel qui aura lieu le samedi le 8 novembre prochain à 18h00 à la salle municipale d'Adstock. Réservez vos places rapidement au coût de 20 \$; au menu : poitrine de poulet. Entre autres, nous soulignerons les 25 et 50 ans de service. Un invité spécial sera remercié.

Pour information : Gilles Tardif, Jean-Guy Marois, Denis Fortin, Yvon Grégoire, Dominique Dostie, Jacques Rodrigue, Yvan Bolduc, Carl Fortin, Paul-Émile Bisson, Lucien Tardif et Roger Lajoie.

## COMPTOIR FAMILIAL

Une fois de plus la journée VENTE SAC VERT du 9 octobre fut un succès en tous points. Grâce à une publicité plus élargie, nous accueillons beaucoup de gens de l'extérieur en plus de la population locale. Merci à ceux qui ont contribué de près ou de loin au succès de cette journée. On vous dit à bientôt. Revenez nous voir, nous sommes toujours heureux de vous accueillir !

## REEMPLISSAGE D'EXTINCTEUR

En vertu des dispositions comprises à l'intérieur du schéma de couverture de risque en matière d'incendie, les pompiers ont le mandat d'effectuer des visites préventives à toutes les résidences du territoire. Or, lors de ces visites, ceux-ci ont remarqué à plusieurs reprises que les gens confiaient le remplissage de leur extincteur à des firmes non reconnues. De ce fait, une double conséquence est constatée : ces extincteurs ne rencontrent souvent pas les exigences en la matière et ne peuvent être certifiés conformes.

La municipalité recommande donc de toujours confier le remplissage de vos extincteurs à des firmes reconnues en la matière. Vous vous assurerez ainsi d'obtenir la certification de conformité à la réglementation régissant les extincteurs et de pouvoir compter sur la performance de l'appareil dans des situations d'urgence. Merci d'en tenir compte.

## ÉTOURNEAU SANSONNET

CLAUDE-ANDRÉ MORIN, CORA



PHOTO: CA MORIN

L'étourneau sansonnet est originaire d'Europe et a été introduit en Amérique du Nord vers 1890 à New York dans Central Park. Sa population dépasse maintenant plus de 200 millions d'individus. C'est dire sa grande capacité d'acclimatation. Ils nichent

dans des anfractuosités déjà existantes, étant incapables d'en creuser eux-mêmes : cavités forées par un pic dans un arbre, nichoirs fabriqués par l'homme, trous dans un édifice... L'apparition de l'étourneau sansonnet en Amérique du Nord a d'ailleurs participé au déclin des oiseaux locaux nichant dans une cavité.

L'étourneau sansonnet est un peu plus petit qu'un merle. En plumage nuptial, il revêt une livrée noire et brillante. Au soleil, ses plumes irisées reflètent des teintes verte et rouge violacée. Son bec, fort et long, est jaune. En hiver, l'oiseau est plutôt sombre avec des plumes tachetées de blanc. Son bec est alors noir. La femelle, plus petite que le mâle, arbore un plumage plus terne en toute saison.

L'étourneau sansonnet a su s'adapter aux milieux urbains et ruraux de toute l'Amérique du Nord au sud de la toundra. L'oiseau est omnivore. Près des côtes, les oiseaux se nourrissent de crustacés et de mollusques, son bec fortement musclé servant d'écarteur. Mais sa nourriture habituelle comprend des fruits, des invertébrés et des graines. Il peut aussi fréquenter les décharges publiques et les mangeoires à bétail ou de jardin.

La femelle pond quatre ou cinq oeufs blanc pâle et les couve pendant douze jours. Les oisillons quittent le nid une vingtaine de jours plus tard. Les deux parents s'occupent de nourrir les oisillons et de nettoyer le nid en enlevant les sacs fécaux contenant les déjections des petits.

Grégaires, bruyants et querelleurs, les étourneaux sansonnets, sauf lors de la couvaison, vivent et dorment en grand groupe. Les grands rassemblements (plusieurs milliers) peuvent causer des dommages aux propriétés et aux arbres à cause des fientes acides. Leur piaillage incessant peut aussi être une nuisance sonore. Cependant, qui n'a pas été émerveillé de ces grands rassemblements d'automne des étourneaux sansonnets en vol ou perchés sur les fils électriques. Alors enfants, nous disions naïvement que nous assistions à « un mariage d'oiseau ».

## SENSIBILISER : LE POINT DE DÉPART

MARTINE POULIN, PRÉSIDENTE CCE

La sensibilisation à l'importance de la protection de l'environnement est l'affaire de tous et ce à n'importe quel âge. Plus tôt, vous ferez prendre conscience à vos enfants de protéger l'environnement, par de petits gestes simples et faciles à appliquer, plus tôt ces derniers garderont ces habitudes et les appliqueront dans leurs gestes quotidiens.

Souvent, quand on parle protection de l'environnement, notre première pensée est pour la nature, mais c'est beaucoup plus que ça. Plusieurs études le confirment, c'est souvent l'activité humaine qui est à l'origine de la destruction exponentielle de nos ressources.

Et si on décidait, en famille, de renverser la vapeur par des petits gestes simples que tous et chacun, même les enfants, peuvent appliquer dans leur quotidien comme: fermer les lumières, arrêter l'eau du robinet lors du brossage de dents, sous la douche couper l'eau lorsque vous vous savonnez, préférer la douche au bain pour économiser l'eau..... Je pourrais vous en énumérer encore une longue liste.

Aussi, quand vous allez faire des courses avec vos enfants, optez pour des produits avec des emballages naturels biodégradables (papier, carton) ou recyclables (verre) et éviter les produits trop emballés et jetables. Privilégiez les produits en vrac et les écorecharges et surtout n'oubliez pas vos sacs réutilisables pour éviter les sacs de plastique.

Le mois dernier, monsieur Lamothe vous entretenait sur les matières résiduelles. Trois solutions rapides et réparatrices pour la terre, issues des matières résiduelles, sont d'autres moyens de sensibiliser les jeunes en affectant les «3R»: Réduire, Recycler et Réutiliser. Le mois prochain, il y aura une suite à son article afin de

vous sensibiliser davantage à réduire vos « vidanges », à recycler le plus possible et à réutiliser ce qui est encore bon.

Donc, j'espère que j'aurai su vous sensibiliser à appliquer quotidiennement des petits gestes simples, pour la protection de notre planète et ce, en famille car c'est l'affaire de tous.



« Le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit. »

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné,  
directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:****OBTENTION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ POUR UNE VOIE  
OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE.**

**Première publication concernant le titre de propriété d'une partie du lot 40, rang 7 canton d'Adstock étant la voie publique située sur le chemin J.-E.-Fortin**

Le conseil de la municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 octobre 2014, a adopté la résolution numéro 14-10-235 approuvant la description technique portant le numéro 2504 vidimée et déposée par Tony Fournier, arpenteur-géomètre portant la date du 31 juillet 2014. Cette description technique est disponible au bureau de la municipalité d'Adstock pour consultation pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Par cette résolution, la municipalité indique son intention de se prévaloir des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales afin de devenir propriétaire de la partie du lot 40 du rang 7 pour le cadastre officiel du canton d'Adstock, circonscription foncière de Frontenac décrit à la description technique ci-dessus mentionnée, laquelle partie de lot correspond à l'assiette de la voie publique existante sur le chemin J.-E.-Fortin.

Ci-après, le texte intégral de l'article 74 :

Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article. Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.

**OBTENTION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ POUR UNE VOIE  
OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE**

**Première publication concernant le titre de propriété d'une partie du lot 42, rang 8 canton d'Adstock étant la voie publique située sur le chemin J.-E.-Fortin**

Le conseil de la municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 octobre 2014, a adopté la résolution numéro 14-10-234 approuvant la description technique portant le numéro 6649 vidimée et déposée par Éric Bujold, arpenteur-géomètre portant la date du 7 août 2014. Cette description technique est disponible au bureau de la municipalité d'Adstock pour consultation pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Par cette résolution, la municipalité indique son intention de se prévaloir des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales afin de devenir pro-

priétaire de la partie du lot 42 du rang 8 pour le cadastre officiel du canton d'Adstock, circonscription foncière de Frontenac décrit à la description technique ci-dessus mentionnée, laquelle partie de lot correspond à l'assiette de la voie publique existante sur le chemin J.-E.-Fortin.

Ci-après, le texte intégral de l'article 74 :

Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article. Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Le droit à l'indemnité visé au deuxième alinéa se prescrit par trois ans à compter de la deuxième publication de l'avis faite conformément à l'article 73.

**FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE SURFACEUSE À  
GLACE HYDROSTATIQUE NEUVE DE MARQUE ZAMBONI**

La Municipalité d'Adstock demande des soumissions publiques pour la fourniture et livraison d'une surfaceuse à glace hydrostatique neuve de marque Zamboni modèle 445 de l'année 2014. Le devis descriptif et les documents de soumission sont disponibles exclusivement sur le site [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les frais établis par le SEAO sont applicables.

Les soumissions, valides pour une période de cent vingt jours de la date d'ouverture des soumissions, devront nous parvenir physiquement, sur les formulaires de soumission transmis à cette fin accompagnés des déclarations requises en vertu de la politique contractuelle de la municipalité et sous pli cacheté avec mention «Soumission surfaceuse» au bureau de la Municipalité d'Adstock situé au 35, rue Principale Ouest Adstock (Québec) G0N 1S0 avant 11h00, heure locale, le jeudi 20 novembre 2014. L'ouverture se fera publiquement à 11h05, heure locale le même jour et au même endroit. Aucune soumission transmise par télécopieur ou par courrier électronique ne sera acceptée. Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des soumissions. Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans une province ou un territoire visé par un accord gouvernemental de libéralisation des marchés, applicables à la municipalité.

La Municipalité d'Adstock ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la Municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

**DONNÉ à ADSTOCK, ce 7 octobre 2014.**

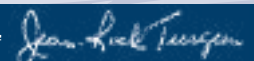




PHOTO: ROGER LAJOIE

## SUBVENTION MUNICIPALE

La Société de développement socio-économique (SDSE) et la municipalité d'Adstock sont fières d'avoir participé au maintien des emplois de l'entreprise Usiroyal dans la municipalité en accordant une aide financière au nouveau propriétaire.

Une contribution de 4000 \$, votée par le conseil municipal, a servi à ce que l'entreprise demeure chez nous.

PASCAL BINET, MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ, GERVAIS DUBREUIL, PRÉSIDENT DE LA SDSE ET DAVID BLANCHETTE, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'USIROYAL.



Les activités planifiées le 4 octobre dernier ont toutes été un succès pour les organisateurs... malgré une température incertaine. La Fête des couleurs, la messe commémorative en latin, la criée des âmes et l'inauguration du Centre intergénérationnel ont rassemblé des centaines de personnes.



**UNE PREMIÈRE  
« JOURNÉE ADSTOCK »  
REUSSIE !**



C'est avec beaucoup de fierté que la municipalité d'Adstock a célébré l'ouverture officielle du Centre communautaire intergénérationnel dans le secteur de Sacré-Coeur-de-Marie. La communauté adstockoise a souligné la mise en opération des différentes activités des organismes qui logent à cette enseigne. Le Centre abrite un dépanneur, une station d'essence et un comptoir postal express opérés par la Coopérative multiservices de Sacré-Coeur-de-Marie ainsi qu'un gymnase, une salle communautaire et une cuisine moderne où se dérouleront différentes activités dont les cuisines collectives. La Coopérative multiservices a d'ailleurs été récompensée pour ce projet lors du Gala Zénith 2014 organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Thetford Mines en remportant le premier prix dans la catégorie Entreprise d'économie sociale.



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 5-6-12-13-19-20-26-27**  
**Mercredi de 19h00 à 20h00 - Jeudi de 14h00 à 15h00**



- 1 [Samedi] Changement d'heure  
**8H00 : CORA** : sortie au marais Maskinongé. Départ des Galeries Appalaches, covoiturage 8 \$.  
 Info : 418 443-2909.
- 3 [Lundi] Cueillette des ordures  
**19h30 : conseil municipal** à la salle municipale d'Adstock - Discours du maire
- 4 [Mardi] **9h30 : Viactive** au Centre intergénérationnel Sacré-Coeur-de-Marie
- 5 [Mercredi] **19h30 : les Fermières St-Méthode** vous invitent à leur soirée mensuelle à la salle municipale. Concours : poignée de cuisinière tissée. Invitée Sonia Raby esthéticienne. Bienvenue à toutes!
- 8 [Samedi] **13h00-16h00** : cueillette des branches d'arbres, dépôt du rang des Campagnards  
**18h00** : souper fraternel des **Chevaliers de Colomb** à la salle municipale d'Adstock
- 9 [Dimanche] **13h00-16h00** : cueillette des branches d'arbres, dépôt du rang des Campagnards
- 10 [Lundi] Cueillette de la récupération
- 11 [Mardi] Jour du Souvenir  
**9h30 : Viactive** au Centre intergénérationnel Sacré-Coeur-de-Marie  
**19h00 : les Fermières de Sacré-Coeur-de-Marie** vous invitent à leur soirée mensuelle à la salle Viateur-Routhier. Concours du mois : gâteau des anges. Invitée sur décoration ou pâtisserie de Noël. Bienvenue à toutes! On vous attend en grand nombre.
- 12 [Mercredi] **13h00 : le Comité des bénévoles** de St-Méthode vous invite à la salle municipale pour votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous est servi. Bienvenue à tous!  
**18h45 : CORA** : conférence *Les oiseaux du Texas* à la salle 125 de la Maison de la culture.
- 17 [Lundi] Cueillette des ordures
- 18 [Mardi] **9h30 : Viactive** au Centre intergénérationnel Sacré-Coeur-de-Marie.
- 19 [Mercredi] **17h00 : CORA** : 5 à 7 au IGA de Thetford. Info : Sabrina Grégoire-Fecteau 418 334-9357.
- 23 [Dimanche] **13h30 à 16h30 : le Club Amitié FADOOQ** St-Méthode vous invite à son après-midi de danse à la salle municipale avec l'orchestre Raymond et Francine. Il y aura des prix à gagner car on fêtera Noël; une collation sera servie. Bienvenue à tous!  
 Info : Denise 418 422-2313.
- 24 [Lundi] Cueillette de la récupération
- 25 [Mardi] **9h30 : Viactive** au Centre intergénérationnel Sacré-Coeur-de-Marie.  
**19h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture au local 125. Madame Josée Dupont, conférencière, fera une démonstration de décorations de Noël. 5 \$ pour les non-membres. Prix de présences. Bienvenue à tous!
- 26 [Mercredi] **13h00 : le Club Amitié FADOOQ** St-Méthode vous invite à son après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo) à la salle municipale suivi d'un léger goûter. Bienvenue à tous! Info : Denise 418 422-2313.
- 29 [Samedi] **18h00 : le Club Tournesol FADOOQ** St-Daniel vous invite à son souper de Noël à la salle communautaire au sous-sol de l'église. La musique de Marcel Lessard vous fera danser en soirée. Bienvenue à tous! Cartes en vente auprès de la direction. Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259.

## PROCHAINE ÉDITION

15 NOVEMBRE DATE DE TOMBÉE POUR LES ARTICLES  
 DE L'ÉDITION DE DÉCEMBRE 2014

INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

[Samedi] Stationnement interdit dans les rues – Balisage des propriétés

**19h30 : le Club Âge d'or Beausoleil** vous invite à sa soirée dansante à la salle municipale avec orchestre au programme et prix de présences. Bienvenue à tous! Info : Madeleine 418 422-2254.

**BRUNCH TOUS LES DIMANCHES**  
**DE 10H30 À 14H00**  
**RÉSERVATION : 418 422-2020**

**Massothérapeute**  
**Kinésithérapeute**  
 Membre: C.M.K.C.

**Du lundi au vendredi**  
 Sur rendez-vous  
**418.422.2022**  
**Suzanne Rodrigue**  
 3 rue Simon, Adstock G0N 1S0  
 (St-Méthode)

Massage de détente  
 Massage thérapeutique  
 Massage aux pierres chaudes  
 Chandelles auriculaires  
 Reiki